

La pêche traditionnelle du saumon à la raquette en baie du Mont Saint-Michel

Le saumon atlantique est une espèce emblématique de la baie du Mont Saint-Michel et des fleuves côtiers du sud Manche. Inscrit au blason du Mont Saint-Michel, ce grand migrateur est attaché à l'histoire locale et tout particulièrement à celle des familles de pêcheurs de la baie qui ont pratiqué, de père en fils, la pêche du saumon jusque dans la deuxième moitié du XXe siècle.



13 LE MONT-SAINT-MICHEL. — Vue générale au Nord-Est. — LL.
Deux pêcheurs de la Baie posent pour la photo avec leurs raquettes à saumon. Carte Postale. Début XXe siècle.

Dans la baie du Mont Saint-Michel, le saumon est un poisson convoité depuis le Haut Moyen-Âge. Cependant, l'apparition d'un mode de pêche spécifique est difficile à dater. De façon traditionnelle, les pêcheurs de la Baie utilisaient la raquette à saumon. Son « ancêtre » probable est dessiné dans « Le traité général des pesches de 1769-1782 » de Duhamel de Monceau, et d'anciennes gravures ou photographies témoignent de son usage au XIXe siècle.

De fabrication artisanale, la raquette à saumon est composée de deux gaules, en pin ou en saule, fixées entre elles par un boulon. Sur le tiers inférieur, une pièce de bois appelée « croisée » se cale avec deux pointes ou un collier de corde très serrée pour maintenir la raquette ouverte en action de pêche. Le filet qui forme la poche est conçu en mailles dégradées. Sa fabrication signe à la fois le caractère traditionnel et l'identité de la raquette à saumon de la baie du Mont Saint-Michel. Elle ne doit pas être confondue avec la bichette à corne ou le dranet breton servant à pêcher la crevette.

Longtemps, les familles de pêcheurs se sont partagées la grève et la ressource en saumons. Genestais, Montois, Vainquais et pêcheurs de la Grand-rivière (estuaire de la Sélune) avaient leurs zones de pêche. L'usage de la raquette était associé à celui de filets fixes, les rets à saumons, qui servaient à barrer le lit des rivières. C'était une pêche collective qui se pratiquait surtout l'hiver.

En marge de la pêche aux rets, les pêcheurs professionnels pratiquaient « la pêche au calme », munis uniquement de leur raquette. Cette pêche solitaire nécessitait un long appren-

tissage, car il fallait connaître les mœurs du saumon, mais aussi le rôle des marées, de la météo et de l'hydrologie des fleuves de la Baie pour parvenir à prendre un saumon. Le dernier pêcheur professionnel a cessé d'exercer en 1993.

Cependant, la pêche traditionnelle du saumon à la raquette en baie du Mont Saint-Michel n'a pas disparu. Elle est même aujourd'hui un patrimoine vivant de la Baie. Car si l'usage des rets reste interdit, la raquette à saumon peut de nouveau être utilisée en aval de la réserve de pêche des salmonidés (définie par l'arrêté ministériel du 1er octobre 1984) et dans le respect de la nouvelle réglementation mise en œuvre en 2018 (arrêté préfectoral n°77/2017).

Plus d'infos sur :

Ecomusée de la baie,
d'avril à septembre

(Route du Groin sud, 50 300 Vains).

